

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rivière, 19 juin 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Rivière \[Noyon\]](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (71)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rivière, 19 juin 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26397>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 juin 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Rivière \[Noyon\]](#)

Lieu de destination Noyon (Oise)

Description

Résumé Godin écrit à Rivière au sujet de la commande passée à Barthélémy Godin de huit cuisinières et d'un poêle d'un montant de 739 F : il lui garantit une révision du montant de la commande en février 1848 si le prix des marchandises de la manufacture Godin-Lemaire venait à baisser. Il informe Rivière qu'à réception de sa réponse, il chargera un voiturier pour un transport des marchandises au prix de 3 F les 100 kg, et qu'il tiendra compte de la remise promise sur cette commande par son frère Barthélémy.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Alexandre Barthélémy (1827-1901)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

Biographie Fabricant français d'appareils de chauffage, né le 30 septembre 1827 à Esquéhéries (Aisne) et décédé le 19 janvier 1901 à Mouscron (Belgique). Frère cadet de Jean-Baptiste André Godin, Barthélémy Godin est employé en 1847 par son frère en tant que voyageur de commerce de la [manufacture Godin-Lemaire](#). En octobre 1847, Godin indique que son frère a cessé de travailler pour lui. Barthélémy Godin crée ensuite une fabrique d'appareils de chauffage à Étreux (Aisne).

Il épouse le 5 juin 1848 Marie Lemaire, dite Rosine, née le 8 novembre 1823 à Esquéhéries et soeur d'[Esther Lemaire](#), première épouse de Jean-Baptiste André Godin. Le couple se sépare légalement en 1867 (séparation de corps et de biens),

ce qui entraîne plusieurs procès pour liquidation de la communauté. Rosine retourne alors vivre à Esquéhéries jusqu'à son décès le 15 février 1890.

NomRivière [Noyon]

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieMarchand de fer à Noyon (Oise) au milieu du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 01/06/2024

augmentation en cas entière je m'engage
à vous faire la remise de la différence de prix
du mois de février prochain aussi bien que de me
faire connaître quel moyen de transport vous devrez
employer.

ag m m

noyon
19 juin

Monsieur Boivin

je vous remercie de l'envoi des deux francs qui a parla-
dernièrement dans votre ville la commandé que
vous lui aviez fait de 6 vinsiniens et un poile
élévant à la somme de sept cent trente francs
pour laquelle depuis le dimanche que vous lui en avez
fait je vous prie de croire et de considérer la
présente comme garantie contre tout dommage de
prix engagéant à vous faire remise du mois
de février prochain de la différence qui existerait
si le cours avait été réduit.

Aussitôt notre réponse je m'pressurai de chercher
un voiturier qui consentît de charger ~~une valise~~
~~que je devais éteindre~~ ou pris de 3 francs.
Mon frère me dit aussi qu'il a promis vous faire
remise de 6 francs sur cette acquisition ^{a tout faire} en partage
de ce vinsiniens que je n'avais en magasin
je trouvai aussi prompte.

ag m m

noyon

Monsieur Boivin

Il est déplorable ~~que~~ après les tentatives que
le juge tribunaux a mis à mis à la
nomination définitive des experts de voir
que son choix soit fixé en dernier lieu sur
sur un homme aussi peu apte à décider en
pareille question que d'autre simple action et
bonne place dans cette position de rivalité
que le juge aurait du éviter M. Bouhey